**Séance du vendredi 5 avril 2019**

**Délibération DU CONSEIL**

*AMENAGEMENT ET HABITAT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL - RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETE, JEUNESSE -CITOYENNETE ET JEUNESSE*

ROUBAIX - - - WATTRELOS -

# SOUTIEN AUX ACTIONS D'ANIMATION ET D'ECHANGES DES COMMUNES DE ROUBAIX ET WATTRELOS DANS LE CADRE DU PLAN TERRITORIALISE DE PREVENTION DE LA RADICALISATION - SUBVENTION

Conformément au projet Métropolitain porté par M. le Président dans le cadre des enjeux liés à la sécurité et prévention de la délinquance, le plan territorialisé de prévention de la radicalisation s'inscrit dans la stratégie Métropolitaine de Sécurité et de Prévention Délinquance (SMSPD). En l'occurrence, il s'agit pour la MEL de soutenir et d'accompagner de déploiement d'actions d'animation et d'échanges sur le thème de la prévention de la radicalisation.

## I. Contexte

Vu l'adoption de la délibération N°17 C 0528 à l'occasion de la séance publique du conseil Métropolitain du 1er juin 2017 portant sur le Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dont les axes s'inscrivent pleinement dans la prévention de la radicalisation ;

Vu l'adoption de la délibération N° 17 C 0827 à l'occasion de la séance publique du Conseil Métropolitain du 19 octobre 2017 portant sur le plan d'actions territorialisé de prévention de la radicalisation, annexé au Contrat de Ville de la MEL ;

Vu l'adoption de la seconde délibération N° 17 C 0830 du 19 octobre 2017, portant sur le soutien d'actions d'animation et d'échanges sur la prévention de la radicalisation qui a rencontré un réel succès auprès des communes et d'associations, il s'agit avec cette nouvelle délibération d'accompagner de nouveau les porteurs de projets désirant monter des actions d'animation et de sensibilisation sur le phénomène de radicalisation et sur sa prévention à destination des du public et des scolaires.

Rappelons que les actions proposées par les communes et/ou les associations doivent permettre d'engager un débat constructif avec les habitants, de développer des actions d'échanges par et pour les habitants, de faire prendre conscience du phénomène de radicalisation et plus largement de permettre de développer du lien social favorisant le vivre ensemble.

Pour ce faire, la MEL propose de soutenir des actions qui permettront la mise en place d'animation et d'échanges avec le public à partir de différents supports reconnus d'utilité publique, tels que :

- Pièce de théâtre ;
- Organisation de débats participatifs ;

- Groupes de paroles ;
- Projections de film, etc.

Cet accompagnement sera cependant conditionné au respect d'un certain nombre d'éléments dans le montage global du projet que sont :

- la déclinaison et le développement d'un projet qui favorise l'échange, la réflexion avec les habitants et les jeunes sur les enjeux sociétaux soulevés dans le cadre de l'animation proposée ;
- la mise en place d'un projet ou d'actions par les habitants ;
- la construction d'un projet partenarial avec un ou plusieurs territoires de la MEL ;
- la réalisation d'un retour et d'un bilan commun des projets engagés sur les différents territoires de la MEL à l'issue de ces différentes expérimentations.

L'octroi de cette subvention ne peut excéder 50% du montant global du projet et 30% si la structure porteuse fait appel à des financements de type Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

## II. Description des objectifs et modalités du partenariat

A travers cette délibération, il s'agit donc de soutenir les actions de prévention de la radicalisation des communes de Wattrelos et Roubaix.

1 Action de la commune de Wattrelos « Pour un bien vivre ensemble et faire société »

L'action a pour objectifs de :

- de renforcer l'esprit critique des jeunes afin de les aider à penser par et pour eux-mêmes ;
- de sensibiliser les professionnels (inter-institutionnels) aux phénomènes liés aux radicalités, au repli identitaire et clivages culturels dans un contexte historique et géopolitique complexe ;
- de mobiliser et sensibiliser les familles (parents) aux questions liées aux radicalités et aux risques de repli identitaire.

L'action envisagée s'organisera autour de trois volets.

- diffusion d'une pièce de théâtre visant à se questionner sur la part de l'histoire

dans le contexte social et culturel d'aujourd'hui, le but étant de s'intéresser aux origines multiculturelles de notre société. (Œuvre envisagée : Née un 17 octobre de Rachid BENZINE);

- sensibiliser et informer des acteurs sur les questions liées aux faits religieux au repli identitaire et aux clivages culturels à partir de l'œuvre envisagée, en l'occurrence Né en 17 octobre.;

- organiser une rencontre avec des personnalités reconnues pour leur expertise de confessions différentes sur le thème de « promouvoir un dialogue inter culturel et comment faire société ensemble ».

Les publics ciblés sont :

- les jeunes des collèges et des lycées de la Ville de Wattrelos, susceptibles également de fréquenter les associations partenaires ;
- les professionnels socio-éducatifs ou en situation d'accueil et/ou d'accompagnement des publics ;
- les parents des collégiens et lycéens mobilisés dans les actions.

Ainsi dans le cadre des actions de la délibération de soutien aux actions d'animation et d'échanges, la commune de Wattrelos sollicite une subvention de la MEL à hauteur de 3 300 euros sur un budget total s'élevant à 39 600 euros.

2 Action « Projet Mentoring - Anti-Fashion » porté par la commune de Roubaix.

En 2016 Stéphanie CALVINO initie un cycle de conférence pour témoigner et mettre en lumière toutes les nouvelles initiatives responsables et vertueuses dans l'industrie de la mode et dans d'autres domaines, (design et architecture).

Avec cette initiative, il s'agit de réunir des forces, des puissances économiques, créatives intellectuelles pour imaginer ensemble une nouvelle façon de former, de produire, de distribuer, de communiquer et d'éduquer.

Les Projets Anti-Fashion et Mentoring s'inscrivent comme des nouvelles et uniques plateformes d'expression de l'engagement social créatif et responsable. Depuis trois ans, ce cycle de rencontres est devenu un rendez-vous et s'inscrit dorénavant à Roubaix.

Aujourd'hui, ces rencontres se positionnent comme une caisse de résonnance, qui rassemble et fédère de nombreuses personnalités. Le but étant de nourrir et alimenter le projet qui consiste pour des jeunes, en marge des dispositifs, d'intégrer et de bénéficier d'un parcours individualisé sur mesure.

Anti-Fashion, utilise la mode, la culture comme vecteur d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle auprès de ces jeunes. Le projet est de les responsabiliser et de lutter contre des phénomènes de délinquance.

Ainsi pour le territoire de Roubaix, la majorité des jeunes présents sur l'action sont issue de l'immigration. Leur culture et la connaissance de leur religion les bloquent aujourd'hui dans leurs insertions sociales et professionnelles. La plupart des échanges, attitudes et comportement sont ramenés à la religion et parfois à des discours extrêmes.

L'action que porte la ville de Roubaix permettra la projection du documentaire

« Enquête au Paradis » du réalisateur algérien Merzak Allouache qui est un état des lieux sur la société Algérienne et la place de la femme dans la société et aborde ainsi les questions de la religion, de laïcité et du vivre ensemble.

Suite à la diffusion du documentaire, aura lieu une rencontre et débat avec le réalisateur en présence des jeunes et des structures sociales de la commune.

Ainsi dans le cadre des actions de la délibération de soutien aux actions d'animation et d'échanges, la commune de Roubaix sollicite une subvention de la MEL à hauteur de 700 €uros sur un budget total s'élevant à 1400 €uros.

Par conséquent, la commission principale Logement, Politique de la Ville et Jeunesse consultée, le Conseil de la Métropole décide :

1) De soutenir les projets portées par les communes de Roubaix et de Wattrelos;

2) D'accorder une subvention d'un montant de 3300 euros pour la commune de Wattrelos et de 700 euros pour la commune de Roubaix;

3) D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention avec les communes de Wattrelos et Roubaix;

4) D'imputer les dépenses d'un montant de 4000 € aux crédits inscrits 752o002 nature 6574 au budget général en section fonctionnement.

**Résultat du vote : Adopté à l'unanimité**

**Acte certifié exécutoire au 12/04/2019**

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Responsable de service délégué

Arnaud FICOT
Directeur Assemblées
Le 12/04/2019